

Publication

RÉCEPTION DU NOUVEL AN DES ENTREPRISES DE LA FEDIL – 23 JANVIER 2024

La FEDIL a eu le plaisir d'accueillir de très nombreux invités lors de sa "Réception du Nouvel An des entreprises 2024" le 23 janvier à Luxexpo. La soirée a été marquée par la présence et l'allocution du Premier ministre Luc Frieden, l'excellent keynote speech de l'entrepreneur français et expert en digitalisation Gilles Babinet, et le message de la présidente de la FEDIL Michèle Detaille.

Les multiples défis auxquels l'industrie est confrontée, l'inflation, la crise du logement, la charge administrative, les attentes des entreprises vis-à-vis du nouveau gouvernement, l'évolution et le potentiel de l'IA en termes de productivité, tous ces sujets ont été abordés lors des différentes interventions.

En particulier, le discours de Gilles Babinet posait la question «IA, nouveau paradigme productif et environnemental ?». Après avoir retracé l'évolution historique du traitement des données, le Digital Champion de la France à la Commission européenne a formulé l'hypothèse qu'une renaissance industrielle sur des bases tout à fait nouvelles est peut-être à portée de main pour l'Europe.

Fidèle à la tradition, une place importante a été accordée au networking, tant apprécié de tous ! La FEDIL tient à remercier chaleureusement les sponsors qui ont largement contribué au succès de notre réception du Nouvel An: BGL BNP Paribas – Groupe Foyer – Office du Ducroire Luxembourg – Société Nationale de Crédit et d'Investissement – Landewyck – Amazon – Hospilux S.A. – Losch Luxembourg – Bexeb – Luxexpo the Box – Codex – Imprimerie Centrale.

DISCOURS DE MICHÈLE DETAILLE À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DU NOUVEL AN DES ENTREPRISES DE LA FEDIL 2024

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Commissaire,



Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Excellences,

Cher Gilles Babinet,

Chers membres, chers invités,

Bienvenue à la traditionnelle réception du Nouvel An de la FEDIL.

Vous êtes nombreux ce soir.

J'y vois un intérêt pour nos messages. J'y vois aussi votre souhait d'échanger et de partager un bon moment un verre à la main, autour d'un buffet chaleureux.

L'année passée, de nombreuses personnalités politiques étaient présentes.

Quelques bonnes âmes maugréaient « on voit bien qu'il y a bientôt des élections, ils sont tous là ». Cette année, peu d'entre vous seront candidats aux élections européennes, et pourtant chers ministres, chers députés, vous êtes très nombreux à nous avoir rejoints. Nous vous en remercions et nous nous réjouissons de l'intérêt que vous témoignez à notre événement et à la cause des industries que nous représentons. Nous sommes également très contents de constater que bon nombre de hauts fonctionnaires ont trouvé le chemin de la Luxexpo cette année encore.

Monsieur le Premier ministre, cher Luc, merci d'avoir accepté notre invitation.

Vous êtes un habitué de nos événements. Ces dernières années, vous avez participé à nos rencontres avec la casquette de président de la Chambre de commerce. Aujourd'hui, vous venez en tant que Premier ministre.

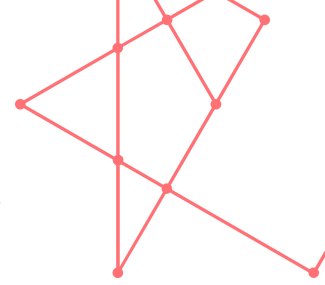
Votre goût prononcé pour la chose publique vous a accompagné, voire guidé pendant toutes les étapes de votre carrière. C'est la raison pour laquelle votre engagement dans la dernière campagne électorale ne fut pas une réelle surprise.

Nous sommes impatients d'apprendre comment votre gouvernement va concrétiser son ambitieux programme.

L'esprit et les orientations majeures de l'accord de coalition représentent, aux yeux de la FEDIL, des bases solides pour l'élaboration d'une politique de relance économique qui permet de répondre aux multi-crisis que nous vivons. Une relance économique qui va de pair avec les deux autres piliers fondamentaux de votre programme que sont l'engagement social et la durabilité.

Nous attendons maintenant la mise en œuvre des éléments-clés de votre programme de gouvernement par des actions rapides, déterminées, réalistes et cohérentes.

Je voudrais aussi remercier le Premier ministre sortant, notre actuel ministre des Affaires étrangères, Xavier Bettel, qui, au cours des dernières années, a toujours été fidèle à notre rendez-vous et a prêté une oreille attentive à nos soucis et à nos revendications dans un contexte économique, sanitaire et politique souvent complexe. Il m'a informée la semaine dernière qu'il ne pourrait pas être des nôtres ce soir, car il est cette semaine à Osaka où il va poser la première pierre du pavillon luxembourgeois à l'exposition universelle.



Il m'a aussi fait savoir qu'il était déjà à la recherche de nouvelles entreprises à implanter au Luxembourg. Je crois que nous pouvons faire confiance à son entegent et à son savoir-faire pour nous ramener quelques entreprises intéressantes dans les mois qui viennent.

Monsieur le ministre de l'Économie, cher Lex, préparez déjà les terrains, les demandes d'implantations vont bientôt arriver !

Merci aussi à notre invité Gilles Babinet qui abordera tout à l'heure le sujet de l'intelligence artificielle que le grand public a découvert l'année passée.

Mesdames, Messieurs,

Dans sa récente note de conjoncture le STATEC a évoqué un « épisode de contre-performance économique du Luxembourg ».

La croissance de l'économie mondiale s'est ralentie, notamment dans les économies développées et surtout en Europe. Les enquêtes conjoncturelles montrent quelques lueurs d'espoirs pour l'une ou l'autre activité, mais elles reflètent globalement une atmosphère assez morose dans les secteurs représentés par notre fédération.

Nous sommes tous au courant des nouvelles préoccupantes qui nous viennent du secteur de la construction de bâtiments. Ce domaine est directement affecté par la diminution des investissements, en particulier dans le secteur du logement.

L'année 2024 sera-t-elle celle du revirement tant espéré par les investisseurs en ce qui concerne les taux d'intérêt ? Pas sûr ! En dépit de la récession actuelle, l'inflation ne manifeste pas de signes de décroissance rapide.

L'efficacité des taux d'intérêt comme principal outil de lutte contre l'inflation semble donc s'être considérablement réduite.

D'autres éléments contribuent à l'inflation persistante.

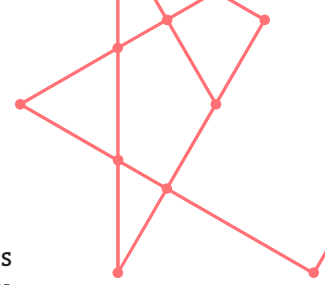
Il s'agit tout d'abord des instabilités géopolitiques et de l'insécurité croissante qui en découle. Ces instabilités géopolitiques affectent nos échanges internationaux. Des coûts importants y sont associés. Contourner l'Afrique au lieu de passer par le canal de Suez, éviter l'espace aérien russe, remplacer des voies logistiques frappées par des sanctions ou perturbées par des grèves ou des manifestations, renchérissent les coûts de transport, ralentissent nos approvisionnements et fragilisent nos flux de production.

Je tiens à souligner que la FEDIL continue à soutenir fermement les sanctions imposées à la Russie suite à la guerre qu'elle mène en Ukraine, et je veux adresser ici notre solidarité aux entreprises ukrainiennes et à leurs équipes qui, dans des difficultés qu'on a du mal à imaginer, continuent leurs activités de production.

Mais les troubles géopolitiques ne sont pas la seule cause du maintien de coûts élevés. La décarbonation a aussi un coût.

Mesdames, Messieurs, pour dissiper tout malentendu et pour éviter quelques tweets saugrenus, je réaffirme d'emblée que la FEDIL souscrit aux objectifs climatiques et veut, avec ses membres, avancer sur la trajectoire de décarbonation qui a été fixée.

Si les premiers pas vers la décarbonation n'ont pas présenté de difficultés majeures et n'ont pas coûté trop cher, nous constatons que les étapes suivantes



s'avèrent plus difficiles et plus coûteuses.

Ces coûts supplémentaires concernent avant tout nos industries de base et nos importations de produits intensifs en énergie. Par un effet de dominos, les prix de nombreux produits dérivés affichent une tendance à la hausse.

J'ai évoqué les troubles géopolitiques et le coût du verdissement de l'industrie. Je ne peux m'empêcher de me pencher aussi sur une source plus générale de coûts supplémentaires que je pourrais appeler le coût de l'ESG réglementé.

À côté de la mise en œuvre pratique de la décarbonation dans leurs approvisionnements, dans leur processus de production et dans leurs démarches de ventes, nos entreprises européennes, petites ou grandes, entrent progressivement dans une nouvelle ère réglementaire, dont les coûts s'avèrent substantiels.

Pour ceux qui auraient passé ces dernières années sur une île déserte sans aucun lien avec le monde, je précise que la réglementation ESG fait référence à la conformité avec les normes et les réglementations liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Je vous livre ici une liste non exhaustive des réglementations récentes qui s'imposent à nos entreprises :

CSRD, devoir de vigilance, RGPD et autres digital acts, droit à la déconnexion, lanceur d'alerte, CBAM, déforestation, NIS 2.0, bilan carbone, ... sans oublier les nombreuses demandes pressantes dont nos amis banquiers nous bombardent dans le cadre de la régulation du système financier et des lois anti-blanchiment.

La tâche quotidienne de nos entreprises consiste donc largement aujourd'hui à collecter une variété d'informations certifiées concernant les performances écologiques, sociales et humanitaires de nos produits et services, tant en amont qu'en aval.

Pour accomplir ce travail supplémentaire, loin des compétences habituelles présentes dans nos industries, nous avons le choix entre créer un département interne ou déléguer à des experts externes cette mission qui inclut l'audit de ces données nombreuses et variées et leur intégration dans des rapports détaillés récurrents et nécessitant une perpétuelle mise à jour.

Ce processus est désormais ancré dans notre quotidien. Vous aurez tous compris qu'il affecte la productivité de nos entreprises.

Lorsque les preuves ou documents nécessaires ne sont pas accessibles, nous sommes parfois contraints de modifier nos sources d'approvisionnement, ce qui entraîne souvent une hausse des coûts et parfois une baisse de qualité.

Afin de prévenir toute ambiguïté, je tiens à souligner notre adhésion aux objectifs fondamentaux prônés par les législations et réglementations en matière d'ESG.

Ces principes ont d'ailleurs inspiré l'initiative volontaire d'une grande partie des entreprises bien avant l'essor des réglementations, interdictions et obligations sur ce sujet.

Ce n'est donc pas le fond qui nous chagrine, mais le poids que font peser toutes ces réglementations sur le quotidien de nos entreprises. Elles imposent un fardeau considérable en couvrant un éventail extrêmement large de sujets, elles sont parfois redondantes, voire contradictoires ou se chevauchent au sein de l'ensemble législatif.



Au-delà de la complexité administrative et des coûts indéniables liés à toutes ces mesures et obligations, il est essentiel de se poser la question de leur efficacité véritable.

« Est-il réellement judicieux de confier aux entreprises la tâche de promouvoir nos valeurs démocratiques, de liberté et de droits humains ? ». Cette question devient encore plus pertinente lorsque l'on considère les difficultés rencontrées par nos gouvernements pour imposer ces principes au-delà des frontières occidentales.

Certains d'entre vous se souviennent peut-être de notre invité lors de l'édition de notre centenaire, en 2018. C'était Hubert Védrine, l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères de la France. Nous l'avons écouté il y a quelques temps lors d'une rencontre organisée par nos amis du MEDEF. Parlant de la volonté d'une partie de l'opinion occidentale de moraliser le reste du monde à travers les entreprises, l'ancien ministre a exprimé son scepticisme.

Védrine a souligné que si la promotion des valeurs telles que la démocratie, les droits humains et l'état de droit est importante, il est tout aussi crucial de reconnaître et de respecter la souveraineté et les contextes spécifiques des autres pays. Il met en garde contre ce qu'il perçoit comme un excès de moralisation ou de "droit-de-l'hommeisme" qui peut parfois s'avérer contre-productif et mener à des résultats indésirables, notamment en termes de relations internationales. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Hubert Védrine.

N'a-t-on pas vu récemment un grand pays exportateur arrêter des vérificateurs de la due diligence pour espionnage...

Si un pays refusait l'accès aux informations requises par nos législations ou s'opposait à l'adoption de nos standards, sommes-nous prêts à envisager d'arrêter de commercer avec ce pays, quelles qu'en soient les conséquences financières, organisationnelles et technologiques ?

Cette hypothèse n'est pas totalement irréaliste, si l'on sait que selon plusieurs statistiques, entre un quart et un tiers du PIB mondial provient de régimes autocratiques et cette proportion est encore plus importante pour les matières premières critiques.

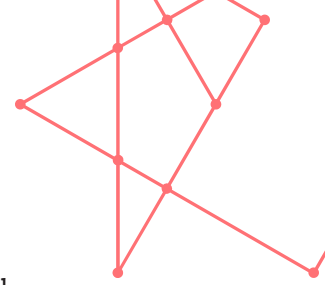
Lors de la dernière "Journée de l'Économie", le professeur et économiste Augustin Landier a souligné que les valeurs morales telles que l'écologie, la diversité et l'aide aux plus démunis sont essentielles dans nos débats sociétaux mais que leur mise en œuvre comporte un coût économique qui peut parfois être négligé ou sous-estimé.

Illustrons ces propos par un sujet qui parle à beaucoup d'entre vous : l'automobile.

Jusqu'il y a peu, une voiture était définie principalement par ses spécifications techniques.

La voiture d'aujourd'hui intègre des dimensions supplémentaires : l'utilisation de matières premières éco-responsables, un processus de fabrication décarboné et socialement équitable, ainsi qu'une performance environnementale optimisée, se traduisant par des émissions polluantes minimales. Cette transformation entraîne inévitablement une augmentation des coûts pour le consommateur.

La voiture n'est qu'un exemple, le raisonnement peut s'appliquer aux vêtements, au mobilier, à la nourriture, aux bâtiments, etc... Le produit fini résulte d'un processus plus complexe, qui implique davantage d'étapes et de



coûts supplémentaires, alors que la valeur perçue reste similaire à celle des modèles antérieurs.

Dès lors, est-il pertinent de comparer les prix actuels de ces produits à ceux d'il y a cinq ans ? Est-ce que cela a du sens de citer l'inflation comme justificatif de la hausse des prix et de revendiquer des augmentations salariales ou d'autres formes de compensation pour préserver le pouvoir d'achat ? Ne serait-il pas plus judicieux de reconnaître que les produits actuels sont des produits nouveaux et différents ? Et dès lors d'assumer les conséquences d'un tel changement de paradigme, y compris les coûts qu'il engendre.

Dans le contexte inflationniste tel que je l'ai décrit, il devient de plus en plus difficile pour nos entreprises de compenser intégralement et à tous moments la diminution du pouvoir d'achat de nos salariés qui l'évaluent en fonction des critères de consommation et des aspirations du passé.

Cette problématique s'est manifestée concrètement au cours des trois tripartites organisées en 2022 et 2023. Les syndicats militaient en faveur du maintien, voire de l'amélioration du pouvoir d'achat, alors que de nombreuses entreprises éprouvaient des difficultés à suivre cette cadence. Le résultat fut une intervention politique coûteuse pour l'État. Aujourd'hui, une question se pose : le gouvernement dispose-t-il encore de la marge budgétaire nécessaire pour répéter de telles interventions ? Il doit être permis de ne pas en être convaincu. Dans le cas où l'État ne pourrait plus intervenir aussi massivement, la recherche de compromis durables dans un environnement de paix sociale doit rester une priorité pour nous tous. Cela ne sera possible dans ce cas que si chacun y met du sien. Les représentants des salariés-consommateurs devront accepter les conséquences financières des choix politiques qu'ils appuient par ailleurs et les mesures correctives ou compensatoires devront cibler les véritables problématiques sociales.

Devra-t-on sortir des sentiers battus ? Sans doute.

Quelles politiques européennes et nationales attendent les entreprises pour limiter le coût social des instabilités, des transitions et des transformations qui marquent notre économie ?

Les nouvelles réalités qui conditionnent nos activités de production et de commercialisation exigent que l'Europe renforce ses capacités de réaction et d'adaptation. Prenons l'exemple de l'Inflation Reduction Act mis en place aux Etats-Unis qui est venu perturber le monde industriel européen. Une réponse rapide et conséquente à cette mesure de politique industrielle américaine était indispensable. Elle a été timide et partielle.

Les nouvelles réalités requièrent une approche politique pragmatique. Face aux insécurités qui affaiblissent nos chaînes d'approvisionnement, il faut à la fois un renforcement de notre tissu industriel européen et un développement de nos accords commerciaux internationaux.

Nous avons aussi un grand besoin de recherche et d'innovation. Je salue les nombreux startupper et startuppeuses qui sont dans cette salle et qui contribuent à la progression de l'innovation dans notre pays. Le sujet de l'innovation m'amène à faire le lien avec notre orateur Gilles Babinet.

Il saura nous montrer comment l'intelligence artificielle, déjà bien présente dans l'industrie, est source d'accroissement de la productivité. Il nous expliquera sûrement que l'intelligence artificielle, y compris l'intelligence artificielle générative, est un outil qu'il faut promouvoir et non pas écraser



dans un esprit de prudence démesurée.

Enfin nous avons besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée. Recruter, faire grandir et retenir, c'est la responsabilité des entreprises. Nous devons offrir à nos salariés des fonctions intéressantes, un cadre de travail attrayant avec une flexibilité adaptée au secteur ou à l'entreprise et un développement à la hauteur des tâches à accomplir.

Dans le monde du travail, les salariés ont aussi leur responsabilité à assumer : une attitude saine et positive au travail n'est pas un cadeau à l'employeur, c'est le respect du contrat de travail. Saisir les formations ou autres pistes de développement qui sont offertes, c'est presque toujours l'assurance d'une carrière épanouissante et rémunérative.

L'assiduité du salarié est un préalable à la qualité de son travail. La présence sur le lieu de travail constitue non seulement le respect minimum du contrat signé, mais elle témoigne également d'un respect à l'égard de ses collègues. L'augmentation rapide et significative de l'absentéisme nous inquiète. C'est un phénomène préjudiciable à l'économie et à la qualité du climat social qu'il convient, Monsieur le Ministre du travail, cher Georges, de combattre efficacement. C'est l'affaire de tous.

Mesdames Messieurs,

Les politiques nécessaires pour aborder l'avenir avec confiance se mèneront au niveau européen et au niveau national.

Nous attendons beaucoup de la nouvelle Commission Européenne et de la majorité parlementaire issue des élections de juin, que nous souhaitons non-extrémiste. Il faut renforcer le marché intérieur et maintenir des standards communs. Il faut renforcer l'Union des 27 sur le plan économique.

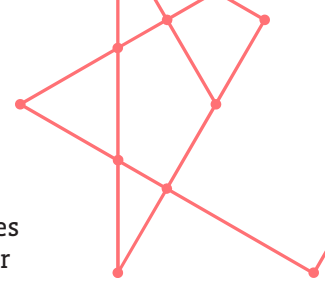
L'Europe devrait éviter de réagir systématiquement et immédiatement à chaque nouvel événement ou fait économique, aussi important soit-il, par l'adoption d'un nouveau règlement. Elle doit stopper l'accumulation de milliers de pages de réglementations additionnelles à un ensemble législatif déjà excessivement – et oui, excessivement – volumineux.

Sur le plan national, le nouveau gouvernement, je l'ai déjà dit, dispose d'un programme qui ouvre les bonnes portes. Il s'agit maintenant de franchir ces portes avec détermination et sans perdre de temps.

Mesdames, Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs les députés,

Lorsque vous concrétiserez certaines des mesures prévues dans votre accord de coalition, les applaudissements ne seront pas toujours au rendez-vous. Soyez néanmoins assurés qu'une majorité silencieuse, souvent significative, saura apprécier et valoriser votre détermination, voire votre courage. Tenez bon !

La nouvelle coalition est en train de passer le premier grand test de sa capacité



d'action. Il s'agit de produire très rapidement des mesures de court terme, principalement des mesures fiscales en faveur de l'investissement, des mesures concrètes et immédiates destinées à remédier à la situation catastrophique sur le marché du logement et à la crise grandissante et inquiétante dans le secteur du bâtiment.

Des actions à moyen terme visant à lutter contre la pénurie de logements abordables devront bien évidemment suivre.

Le gouvernement a aussi un rôle à jouer dans l'exercice du renforcement et de la modernisation de l'industrie européenne. J'ai coutume de dire que l'industrie, pour s'implanter et se développer dans notre pays, a besoin de trois choses : des terrains, des autorisations et de l'énergie. Et si nous considérons l'adoption de certaines mesures disruptives pour équiper des zones d'activités modernes et durables, pour mettre en place des processus d'autorisations rapides et digitalisés et pour rendre disponible à un coût acceptable une énergie de plus en plus décarbonée ?

L'industrie trouverait ainsi sa place dans le développement harmonieux du pays et contribuerait à la cohésion sociale et à la prospérité.

Nos voisins français semblent déterminés à réindustrialiser leur pays et ils veulent se donner les moyens de leurs ambitions. En parlant de nos voisins, nous espérons que l'Allemagne préservera son tissu industriel, qu'elle retrouvera le chemin de la croissance et que la transition énergétique y réussira sans trop de casse, car notre économie en dépend fortement.

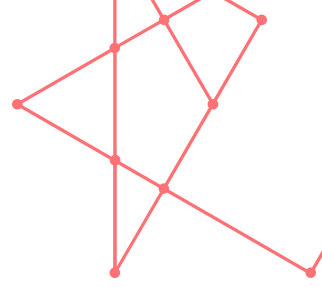
L'attractivité d'un pays repose sur un bon climat social, sur la fiscalité, sur un droit du travail moderne, on le sait tous. La sécurité publique, la salubrité des rues et des gares constituent aussi des facteurs d'attraction essentiels pour nos investisseurs et contribuent significativement à l'image de marque perçue par notre clientèle internationale. De surcroît, la sécurité sur le trajet vers le lieu de travail autant que sur le lieu de travail, quel que soit l'horaire, est une exigence légitime de la part de nos collaborateurs et de nos collaboratrices. C'est aussi un facteur d'attractivité pour la main d'œuvre frontalière qui contribue au bon fonctionnement de nos entreprises.

Nos récentes rencontres avec des nouveaux ministres nous laissent penser que l'action politique pourra être à la hauteur de ces défis.

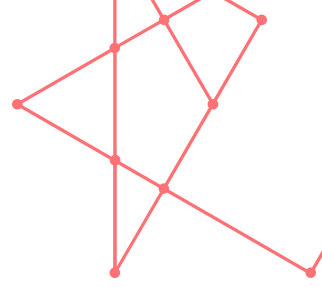
C'est avec optimisme et avec une confiance inébranlable dans la capacité d'innovation de nos entreprises, de nos entrepreneurs, de nos équipes et dans le potentiel vertueux du progrès technologique que nous voulons aborder l'année 2024.

Je vous souhaite à vous tous un grand succès dans vos projets et dans vos entreprises.

PHOTOS



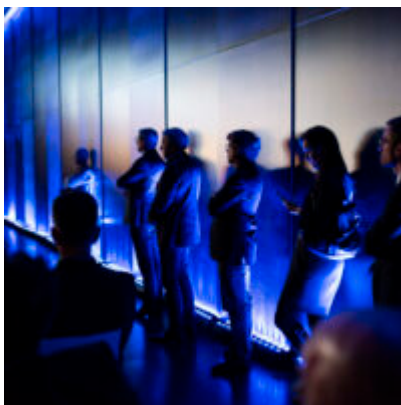
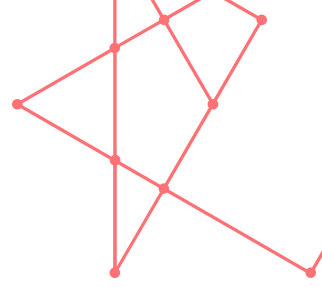


























We are the Voice of Luxembourg's Industry



Crédit photos : Ann Sophie Lindström